



Marquons 2018 de notre empreinte solidaire



E.L. Dominique Luyet, CNR de Marché 274, 93711 Buzemais - www.jaccc.fr

Meilleurs vœux pour 2018

Au nom des travailleurs sans emploi de la CSC Charleroi - Sambre & Meuse, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018...

Comme nous ne sommes pas des autruches, nous sommes conscients des difficultés quotidiennes auxquelles vous êtes confrontés. Et au quotidien nous nous battons pour lutter contre les mesures injustes de ce gouvernement et du gouvernement précédent.

Ces derniers mois, l'action des TSE a obtenu deux victoires : la diminution de moitié du complément chômage pour les temps partiels (AGR) et la prolongation des allocations d'insertion pour les personnes ayant des sérieux problèmes de santé.

Déjà rabotée en 2015, l'AGR était dans le collimateur du gouvernement. Cette allocation est versée par l'ONEm aux personnes qui travaillent involontairement à temps partiel, pour compléter et garantir leur revenu. Le gouvernement avait prévu de la raboter de moitié. Il vient d'annoncer qu'il renonçait à cette mesure. La CSC, et d'autres associations, se sont largement mobilisées contre ce projet qui attaquait de plein fouet les droits des femmes majoritairement concernées par des temps partiels. Ceci est donc une victoire !

Nous avons aussi réussi à obtenir la prolongation du droit aux allocations d'insertion de deux ans ET l'engagement d'une solution durable à partir de 2020 pour les personnes qui ont une incapacité de travail réduite (33%) ou une problématique de santé mentale (MMPP). Nous continuerons à garder ce dossier à l'œil pour le conclure sur une issue digne et durable pour des personnes qui doivent avoir leur place dans le marché du travail, dans la sécurité sociale et dans la société en général.

Au milieu des nombreuses mesures néfastes qu'a pris ce gouvernement dans l'accord estival et que nous dénonçons virulemment, nous ne pouvions pas négliger ces bonnes nouvelles surtout parce qu'elles sont le fruit d'un long travail et de l'engagement de militantes et de militants qui ne s'avouent jamais vaincus.

Le comité de rédaction des Potins



Ça n'va nin

En Wallonie, le gouvernement suit le modèle du fédéral. : Austérité + austérité = citoyens écrasés, «spotchis». La précarité va croissant. Pour la CSC wallonne, «Ça n'va nin»! Elle lance une campagne de sensibilisation qui durera six mois.

En septembre dernier, la CSC wallonne a interpellé le gouvernement qui se mettait en place et lui a indiqué les limites à ne pas franchir. Il n'en a guère tenu compte! Les craintes émises il y a trois mois se sont donc vérifiées : budget mal ficelé, manque de clarté de l'assurance autonomie, gel de la réforme des aides publiques à l'emploi (APE), mise en œuvre d'un service minimum dans les transports en commun... Le gouvernement wallon fait sauter les sécurités les unes après les autres. À ces dossiers régionaux, il faut ajouter la poursuite de la réforme des pensions au niveau fédéral. Cela fait beaucoup à supporter pour les Wallonnes et les Wallons!

La campagne de la CSC wallonne se dessine au travers des six grands thèmes. Chacun sera décliné durant un mois. Il sera question des pensions, de la flexibilité, des jeunes, des services publics, du secteur non marchand et de la fiscalité, qui est la pierre d'angle d'une société solidaire.

La première des revendications de la campagne, ce sont des pensions justes et dignes. Le ministre des pensions poursuit pour l'instant son train de réformes, lesquelles visent au final à précariser de plus en plus les futurs pensionnés. En ligne de mire : les périodes de chômage ou de prépension qui seront bientôt moins bien assimilées dans le calcul de la pension. Le ministre prépare également un système de pension à point qui, à ce stade, manque de transparence et de prévisibilité.

La manifestation du 19 décembre fut donc l'occasion de dire au ministre « ça n'va nin ! » Nous sommes contre le démantèlement des pensions des travailleurs.

voici les différents encarts :

- prochain ramassage des cartes : lundi 29 janvier
- fermetures : la CSC sera fermée
 - o du 25 décembre au 2 janvier. Reprise des permanences la première semaine de janvier.
 - o Exceptionnellement, le secrétariat de Chimay sera ouvert le mercredi 3 janvier.
 - o le 31 janvier
- Vous êtes convoqué à l'ONEM pour un litige ? la cellule audition est là pour préparer votre défense ! 071/23.09.42. Permanence du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30

talon réponse habituel + prochaine réunion TSE Jeudi 11 janvier 9h30 402